

## Tournois équestres 2020



## Sommaire

Résumé	3
Introduction	3
Méthode suivie	3
Observations des tournois: Championnats Suisses de saut	6
CD Winterthur	8
CS Humlikon	10
CA NPZ Berne	12
SM attelage poneys/chevaux	12
Conclusion	21
Exigences de la PSA	22
Annexe	23

### Editeur

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, Case postale, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, CCP 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

### Auteure

Sandra Schaefer, zoologue dipl., Service spécialisé PSA Animaux de compagnie et chevaux

### Collaboration

Lucia Oeschger, MSc Biologie, Service spécialisé PSA Animaux de compagnie  
Thomas Frei, Expert de la scène et journaliste spécialisé dans les chevaux

© Texte et photos 2020 Protection Suisse des Animaux PSA (sauf indication contraire)

Remarque: pour faciliter la lecture de ce rapport, c'est la forme masculine qui est utilisée pour les deux sexes – à moins qu'il ne s'agisse manifestement de personnes de sexe féminin.

## Résumé

Ces cinq dernières années, la Protection Suisse des Animaux PSA a régulièrement assisté à des tournois de sport équestre afin d'évaluer le comportement des cavaliers sur la place d'échauffement. Malheureusement, elle a constaté de nombreux cas de comportements grossiers et d'utilisation inappropriée d'auxiliaires. Après plusieurs entretiens constructifs avec la Fédération Suisse de Sport Équestre FSSE et sa promesse de s'engager pour améliorer la situation, la PSA souhaitait, en 2020, se faire une idée de la situation en matière de respect des chevaux dans les tournois. En raison de la crise du coronavirus, de nombreuses manifestations ont été annulées, de sorte que la PSA n'a pu assister qu'à cinq tournois (dressage, saut, attelage). Les critiques exprimées les années précédentes semblent avoir eu un effet. Lors des visites sur le terrain, aucune infraction grossière n'a été constatée, à une exception près. Au contraire, de nombreux cavaliers ont fait bonne impression. Il est donc indiqué de louer les efforts et les succès de la fédération et des organisateurs de tournois pour améliorer sensiblement la manière dont sont traités les animaux. Cette évolution vers un plus grand bien-être animal dans les tournois doit toutefois se poursuivre. Pour y parvenir, d'autres mesures sont notamment nécessaires: numéros sur la tête de l'animal et juges de place d'échauffement dans toutes les disciplines, réglementations relatives au poids du cavalier par rapport à l'animal et utilisation régulière du nouvel appareil de mesure pour la muserolle. Les fonctionnaires doivent par ailleurs être formés de manière ciblée afin de savoir comment intervenir rapidement et correctement en cas d'abus.

La PSA doit en outre formuler des critiques plus sévères à l'égard d'une discipline: l'épreuve d'attelage avec obstacles fixes des championnats suisses à Berne a mis en lumière des éléments négatifs. Les obstacles très proches les uns des autres ont entraîné une charge corporelle massive pour les animaux les plus corpulents. Dans de nombreux cas également, l'emploi des rênes et l'équipement allaient à l'encontre du respect des animaux. Dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que des accidents se produisent. La PSA recommande de n'organiser des épreuves qu'avec des obstacles constitués d'éléments mobiles, pouvant chuter, et de mettre aussi l'accent sur un équipement respectueux des chevaux.

## Introduction

Dans le sport de compétition, le respect à l'égard des chevaux est une condition indispensable à l'organisation d'une manifestation tenant compte des besoins de ces animaux. Ce principe est valable pour toutes les disciplines, même si le présent rapport complet se limite pour l'essentiel à celles qui sont placées sous le patronage de la FSSE. En 2018 et en 2019, la PSA a constaté des pratiques problématiques du point de vue de la protection des animaux et observé que les officiels n'intervenaient pas forcément, alors que cela aurait été indiqué. Le travail de master réalisé par R. Kranz à l'Université de Zurich sur le thème de l'éthique et de la protection des animaux lors de tournois équestres a confirmé ce constat. Grâce à plusieurs entretiens avec la Fédération suisse des sports équestres FSSE, la PSA a pu contribuer à la mise en œuvre de nombreuses mesures en faveur des chevaux dans le sport équestre. En dressage par exemple, un surveillant doit toujours être présent sur la place d'échauffement, pour intervenir en cas de besoin. Autre nouveauté: le rapport de tournoi doit maintenant être saisi sous forme numérique directement après la manifestation et les incidents doivent être notés, afin de garantir que les statistiques sur les incidents et leurs conséquences soient complètes à la fin de l'année à venir. Le résultat ne pourra être évalué qu'au cours de l'année. Mais la FSSE n'est pas la seule à faire davantage d'efforts: de nombreux organisateurs de tournois veillent également à améliorer le bien-être des équidés.

En 2020, la PSA souhaitait se faire une idée de la situation, afin d'évaluer dans quelle mesure ses critiques ainsi que les efforts de la FSSE et des organisateurs de tournois l'ont améliorée. Ou, en d'autres termes, pour savoir si la théorie a enfin été mise en pratique.

## Méthode

En 2020, la Protection Suisse des Animaux PSA a assisté, sans annonce préalable, à cinq tournois des disciplines saut, dressage, attelage et poneys/petits chevaux, ainsi qu'à un test sur le terrain pour les Franches-Montagnes, au Mont de Cœuve. Davantage de visites étaient prévues à l'origine,

mais les manifestations équestres n'ont repris qu'à partir de l'été en raison de la pandémie de coronavirus. L'évaluation a été effectuée par un connaisseur de longue date de ces disciplines et par des spécialistes de la PSA. La PSA a par ailleurs décerné le prix «Happy Horse» lors de trois tournois, récompensant les comportements particulièrement respectueux des animaux sur la place d'échauffement. Ces visites mettaient l'accent sur les observations positives, traduites ensuite par les prix décernés (dans l'idée de créer des modèles!). Les rapports de visite sont disponibles en annexe. Nous soulignons à ce sujet que les observations positives y sont très nombreuses et qu'elles ont donné lieu à un grand nombre de retours favorables.

### Critères d'évaluation

Dans le domaine du dressage, un surveillant doit être présent sur la place d'échauffement depuis le début de l'année 2020. La PSA a donc vérifié si cette nouvelle règle était respectée. Le port de numéros fixés sur la tête des chevaux devrait être aussi un standard dans cette discipline.

En 2020, la PSA s'est par ailleurs concentrée sur le poids corporel des cavaliers en rapport avec celui du cheval. De manière générale en effet, le poids du premier ne devrait pas dépasser celui de l'animal de plus de 15%. Un dépassement de 20%<sup>1</sup> n'est pas tolérable du tout.

On observe souvent des muserolles très serrées lors des tournois. Il est très important que le harnachement soit contrôlé par un fonctionnaire, des sangles trop serrées limitant, voire empêchant l'activité de la mâchoire et donc la mastication, et réduisant aussi la circulation sanguine dans la tête du cheval. La FSSE a développé un outil standard permettant d'évaluer la manière dont est fixée la muserolle. Le coin gradué a été présenté à l'atelier de la PSA consacré aux chevaux à l'automne 2019. Il aurait dû être utilisé en 2020. La FSSE notait alors: «Le passage suivant a été ajouté aux règlements de toutes les disciplines et s'applique à partir du 1er janvier 2020: la muserolle doit être fermée de manière à ce qu'un instrument de mesure normalisé fourni par la FSSE puisse être utilisé pour mesurer une distance de 1,5 cm entre le chanfrein et la muserolle. Cette règle s'applique à tous les types de muserolle». Pour pouvoir intervenir en cas de besoin, cet instrument de mesure doit être utilisé lors des tournois. En 2020, la PSA a cherché à savoir si et comment ce coin gradué était utilisé par les officiels.

Lors de ses recherches, la PSA a porté son attention sur le harnachement, les embouchures, équipements, éperons, cravaches et enrênements spéciaux, les auxiliaires étant régulièrement utilisés à mauvais escient. Ces auxiliaires servent à soutenir le cavalier lorsqu'il aide son cheval (voix, action des rênes, du poids corporel ou des cuisses). Ils ne doivent toutefois pas jouer un rôle dominant lors des actions sur le cheval, mais (comme l'indique leur nom), fournir une aide et servir de moins en moins au fil de la formation. Les cavaliers ne sont souvent pas conscients de l'effet de ces auxiliaires et de son importance. Un harnachement «parfaitement normal» peut aussi exercer des forces majeures, par exemple sur la bouche du cheval. Des études<sup>2</sup> ont montré qu'au trot, il était possible d'atteindre des valeurs jusqu'à 150 newtons (soit 15 kg). Dans les cas normaux, 20 newtons, soit 2 kg, sont le maximum tolérable. Les chevaux subissent donc des traitements douloureux, quoiqu'involontaires.

Comme l'hyperflexion (ou «Rollkur») est toujours pratiquée lors des tournois et sur les places d'entraînement (dressage, saut, western), alors qu'elle est interdite depuis plus de six ans, la PSA a également porté son attention sur ce point lors de ses observations sur le terrain. Les caractéristiques de cette méthode sont une position particulièrement basse de la tête et du cou ainsi qu'un dos excessivement tendu, obtenu par la contrainte sous l'effet des interventions brutales du cavalier, en partie à l'aide d'auxiliaires. L'enroulement forcé de l'encolure du cheval a donné son nom («Rollkur») à cette méthode. Les cas extrêmes et flagrants, où les interventions violentes du cavalier provoquent une posture artificielle du cheval et une hyperflexion durant plusieurs minutes, vont à l'encontre des principes de la protection des animaux. Dans sa réponse à l'interpellation de Louis Schelbert en 2016, le Conseil fédéral a indiqué que les cantons et les représentants officiels de la FSSE présents aux tournois étaient responsables de faire appliquer la loi. Dans le

1 Source: fiche no 185 «Reitergewicht», Beurteilung der Gewichtsbelastung von Pferden unter Tierschutzgesichtspunkten, élaborée le 1.9.2019 par «Tierärztlichen Vereinigung für Tierschutz e. V.», Allemagne

2 Résumé dans l'article «Zügelführung sensibler machen» du Prof. Preuschhof, Université de la Ruhr à Bochum, dans «PferdeSpiegel», septembre 1993.

travail de master réalisé par R. Kranz à l'Université de Zurich («Ethik im Schweizer Pferdesport – Wird Tierschutz auf Schweizer Turnierplätzen ausreichend umgesetzt?») et validé par le professeur M. Hässig, les officiels interrogés en 2017 ont indiqué que la Rollkur pouvait toujours être fréquemment observée lors des tournois.

Pour évaluer le comportement des cavaliers et les réactions du cheval, la PSA a notamment utilisé le catalogue des critères d'observation sur la place d'entraînement de la fédération allemande ainsi que le guide de la FSSE «Observation du cheval et du cavalier sur la place d'entraînement». Dans ce document, la FSSE distingue trois catégories: comportement éthiquement correct envers le cheval (pas d'intervention), comportement et attitude frappants (à surveiller, à suivre) et comportement incorrect, à l'encontre du bien-être du cheval (intervention immédiate). Le guide décrit en détail comment le cheval et le cavalier doivent se comporter suivant la catégorie et quels sont les indices qui rendent nécessaire une intervention. Il attire notamment l'attention sur les comportements suivants, qui devraient être perçus comme des signaux d'alarme:

#### **Exemples concernant les chevaux**

- Grincements de dents fréquents
- Yeux anormalement ouverts (le blanc des yeux est visible)
- Forte transpiration
- Agitation, craintivité accrue
- Oreilles couchées vers l'arrière
- Coups de queue fréquents ou queue coincée entre les pattes
- Queue toujours collée et coincée contre le corps

#### **Exemples concernant le cavalier**

- Utilisation fréquente et inadéquate des éperons et de la cravache
- Action volontaire et nette pour tirer les rênes vers l'arrière
- Utilisation incorrecte des aides ou techniques d'équitation

Outre les comportements du cheval et du cavalier décrits, les positions adoptées par le cheval et nécessitant observation ou même prise de mesures, sont également décrites. Parmi celles-ci: chanfrein derrière la verticale, action volontaire d'aides très fortes, cheval enfermé à l'extrême avec la bouche qui touche la poitrine, dos très crispé «n'ondule» pas, signes de boiterie, cheval qui se retient, fait constamment de petits sauts pour «s'échapper». Le catalogue complet est disponible sur [www.fnch.ch](http://www.fnch.ch) > Formation. Un guide pour les délégués techniques et les juges est également proposé sur le site.

Ce document décrit avec précision comment réagir à de telles observations. Un cavalier reçoit en principe un avertissement. S'il ne corrige pas son comportement, il doit recevoir un carton jaune. En cas de non-observation répétée des consignes, le cavalier peut être exclu de la place et/ou dénoncé à la COSA.

La partie suivante présente les observations individuelles notées lors des tournois

## Championnats Suisses de saut

### Poneys, enfants, juniors et jeunes cavaliers

Rapport après la visite d'évaluation au Chalet-à-Gobet VD le mercredi 5 août 2020

**Manifestation:** Championnats Suisses de saut: poneys, enfants, juniors et jeunes cavaliers  
**Lieu:** manège du Chalet-à-Gobet VD  
**Date:** 5 août 2020  
**Présence:** 9 h 45 – 16 h 15

### Observations

#### Infrastructure

De taille généreuse, le manège du Chalet-à-Gobet offrait de bonnes conditions pour l'organisation de ces championnats suisses de saut poneys, enfants, juniors et jeunes cavaliers. L'échauffement a pu se dérouler dans de bonnes conditions autour du manège, sur la piste de terre battue et dans la halle où étaient disposés des obstacles.

#### Aspects relevant de la protection des animaux

Pendant la visite, aucune infraction à la loi sur la protection des animaux n'a été constatée. Les concurrentes et les concurrents se présentaient au concours dans les catégories poneys, enfants, juniors et jeunes cavaliers. Il aurait été souhaitable que comme pour le dressage, tous les chevaux et poneys portent des numéros sur la tête pour les épreuves de saut. Le travail dans la halle était surveillé par un juge présent sur place. Malheureusement, il y a eu jusqu'à douze paires dans la halle, ce qui a largement compliqué l'échauffement de jeunes cavaliers manquant encore de routine.

Il est réjouissant de constater qu'un grand nombre de chevaux portaient déjà des embouchures de forme anatomique. Il n'a pas été possible d'observer si la largeur des muserolles faisait l'objet de contrôles. Quoi qu'il en soit, la présence d'un fonctionnaire officiel de la FSSE, coin gradué à la main, n'a pas été constatée. Comme quelques chevaux et poneys laissaient pendre leur langue hors de la bouche, il serait indiqué de prendre un peu plus cet aspect en considération. Il faudrait veiller également à ce que la muserolle soit placée correctement.

Les organisateurs ont fait un effort certain en matière d'entretien du sol. Tant le manège, où étaient disposés des obstacles pour les exercices, que la place de saut ont été soigneusement entretenus au rouleau après chaque épreuve.

Il faut sans faute prendre garde à la thématique du rapport entre la taille et le poids du cavalier et de son poney. Le règlement du sport poney de la Fédération suisse des sports équestres ne cite que les tailles des différentes catégories de poneys, mais ne prescrit rien quant au poids du cavalier:

- A jusqu'à 120 cm au garrot
- B jusqu'à 130 cm au garrot
- C jusqu'à 140 cm au garrot
- D jusqu'à 148 cm au garrot

Il convient de s'intéresser avant tout aux catégories A et B, de nombreux jeunes s'y trouvant encore, alors que leur taille et leurs poids ne le permettraient en principe plus. Seulement, ils participent encore aux concours avec le poney qu'ils ont l'habitude de monter. (Kavallo 1–2/2018). **Il est recommandé que le poids de la cavalière ou du cavalier ne dépasse pas le poids corporel du poney de plus de 20% au maximum.**

Il y avait des poneys avec enrênement spécial sur la piste de terre battue. Certains chevaux portaient des rênes allemandes et le gogue était plus présent qu'à l'accoutumée. Il n'a pas été possible de savoir s'il s'agissait de concurrentes et de concurrents ou de cavalières et de cavaliers du manège. C'est pourquoi les chevaux devraient être numérotés, comme le prévoit le règlement. **L'organisateur aurait dû clarifier ce point, les rênes allemandes étant interdites lors des tournois.** Le volume sonore des intervalles musicaux avant et pendant la remise des prix était un peu trop élevé. Pour preuve des poneys et des chevaux surpris par ce bruit soudain se sont mis à galoper.

## Conclusion

Il ne fait aucun doute que l'absence de constat de violations graves des dispositions de la loi en matière de protection des animaux est le résultat des visites effectuées ces dernières années lors de manifestations de ce genre par la Protection Suisse des Animaux PSA. Le président du jury a fait preuve d'intérêt et d'ouverture au dialogue avec la PSA et tenu compte des efforts de la FSSE. Mais l'impression positive est surtout le fait que les chevaux et poneys participant aux épreuves d'ouverture pour les championnats suisses étaient bonne. Dans la plupart des cas les partenaires à quatre pattes des enfants et des jeunes se sont laissés facilement conduire à travers le parcours.

**On déplore aussi l'absence de contrôle des museroles bien qu'un outil de mesure ait été conçu à cet effet. Il conviendrait également de prêter attention au poids des cavaliers.**



*Au Chalet-à-Gobet aussi, les chevaux étaient plus que des auxiliaires de sport et beaucoup d'entre eux ont été conduits au pré après leur passage.*



*Sur le terrain du manège, des possibilités de décontraction avant le saut étaient proposées. La halle où avaient été installés deux obstacles d'entraînement était cependant parfois trop fréquentée. Par moments, on y comptait jusqu'à 12 paires.*



*Quel est le bon rapport entre taille et poids du cavalier par rapport à la taille et au poids de son cheval?*



*Un harnachement réalisé pour convenir au cheval ne garantit pas son bien-être. Trop serré pour éviter les morsures?*

# CD Winterthur

## Épreuve St-Georges

Rapport après la visite à Winterthur  
le samedi 15 août 2020

**Manifestation:** Journées du dressage  
de Winterthur  
**Lieu:** Raiffeisenarena, Winterthur  
**Date:** 15 août 2020  
**Présence:** 13 h 15 – 18 h 15



## Observations

### Infrastructure

Les 25 concurrentes et concurrents ont trouvé à la Raiffeisenarena de l'association des cavaliers de Winterthur de bonnes conditions pour cette épreuve, avec une grande halle de 30 x 80 mètres pour se préparer et une place en terre battue soignée. Malheureusement, avant et après leur passage, les chevaux ne pouvaient pas patienter à l'ombre et ont dû être placés dans leurs remorques parkées en plein soleil. Par la suite, l'organisateur a fait savoir que l'an prochain, il prévoirait une tente pour abriter les chevaux.

### Activités avant, pendant et après l'épreuve

L'épreuve choisie pour cette visite de tournoi est appelée St-Georges et consiste en un examen d'entrée pour le niveau S. Pour réussir, des chevaux adéquats, dont les qualités sont supérieures à la moyenne, sont indispensables. À ce niveau inférieur de la catégorie lourde, les exigences portent sur des pirouettes, des changements de pied ou des appuyers de part et d'autre de la ligne du milieu, ce qui implique un degré de rassemblement plus élevé et davantage de perméabilité des chevaux. Les piaffés ou les passages manquent encore, de sorte que les démonstrations se déroulent pour l'essentiel de manière plutôt décontractée. Souvent, les cavaliers ont fait usage de la possibilité d'utiliser un mors pour leur programme et non un filet de mors, tel que prévu par les règlements internationaux. Environ un tiers des 25 participantes et participants ont misé sur un mors, suivant en cela le vieil adage des cavaliers: un cheval n'est prêt pour un filet de mors que lorsqu'il n'en a plus besoin!

Depuis cette année, un «juge de place d'échauffement» doit être présent lors des examens de dressage. À Winterthur, c'est le surveillant qui assumait cette fonction. Le fait d'occuper deux rôles n'a pas entraîné de frictions, l'échauffement dans la halle était facile à contrôler en raison de la paroi ouverte. De plus, la vue sur le carré de dressage était aussi dégagée depuis cet endroit. Il n'a pas été constaté de grandes perturbations, tant pendant l'échauffement des chevaux avant l'épreuve que pendant le programme sur le carré. Un contrôle sporadique, visible de tous, de la largeur de la muserolle aurait toutefois été souhaitable. La FSSE ayant fait fabriquer un coin gradué à cet effet, il serait bon de l'utiliser. La largeur de 1,5 cm ne peut pas être contrôlée à l'œil nu.

La préparation du cheval à l'épreuve est un point très important lors d'un tournoi. En revanche, le comportement après le passage du cheval est largement ignoré. Le règlement ne le prévoit pas, mais le respect du cavalier pour son cheval exigerait de mettre à pied aussi vite que possible après l'épreuve, pour autant que l'on renonce à de brefs étirements ou à une phase de détente rênes longues. Des étirements après le travail fourni permettraient d'accélérer la régénération de la musculature. En lieu et place, on a fréquemment assisté à des échanges nourris entre cavaliers encore en selle et leur entourage. Pour le cheval, les meilleurs compliments pour son travail seraient de mettre pied à terre sans attendre. Le juge de place d'échauffement devrait donc accorder autant d'importance à ce comportement qu'à la préparation.

## Conclusion

Aux journées du dressage de Winterthur, l'accueil sympathique et les discussions engagées avec les organisateurs et le surveillant ont montré qu'il était tout à fait possible que les cercles du sport équestre et la Protection Suisse des Animaux PSA se côtoient pour le bien-être des chevaux. Il faut également noter avec plaisir que les responsables de Winterthur jugent bonne l'idée d'un prix de «bonne équitation» et qu'ils sont disposés à se mettre à disposition l'an prochain pour cette évaluation. La légèreté et la souplesse visées dans le dressage étaient heureusement perceptibles l'après-midi de la visite, sur tout le périmètre de la manifestation.



*La place à disposition pour l'échauffement des chevaux avant l'épreuve était suffisante dans la halle de 30 x 80 mètres. Nous n'avons pas observé de comportement sévère.*



*Près d'un tiers des participants au concours St-Georges utilisaient des mors.*



*Le surveillant était également juge de place d'échauffement. Ce n'est pas un problème s'il est en mesure de s'acquitter correctement de ses deux attributions.*



*Lorsque le travail des cavaliers et de leurs chevaux est contrôlé, le comportement après le programme devrait être également passé sous revue. Rien n'empêche de revenir sur les événements après avoir mis pied à terre, descendre de selle signifiant détente et félicitations pour l'animal. Il est toutefois important de laisser le temps au cheval de sécher.*

# CS Humlikon

## Championnats Suisses de saut

Rapport après la visite à Humlikon  
le vendredi 4 septembre 2020

**Manifestation:** CS Humlikon avec championnats de saut de l'élite suisse  
**Lieu:** Reitbetrieb Freimüller  
**Date:** 4 septembre 2020  
**Présence:** 14 h 15 – 17 h 30



### Raison de la visite

Les photos des vainqueurs des épreuves de saut qui se sont déroulées à la Reitsportarena de Roggwil du 29 juillet au 2 août 2020 laissaient penser que les poils tactiles (vibrisses) des chevaux d'élite manquaient. Cette mesure contraire à la protection des animaux devait donc être contrôlée à la prochaine occasion. On était en droit d'attendre la présence de l'élite suisse au CS Humlikon, avec championnat suisse de saut intégré. La première épreuve finale du vendredi constituait l'occasion idéale.

### Généralités

En raison de la pandémie de Covid-19, le traditionnel CSI Humlikon n'a pu être organisé cette année qu'à titre de manifestation nationale. Malgré cette restriction, toute l'infrastructure a été mise en place, avec manège couvert et halle d'échauffement, où étaient disposés des obstacles pour les exercices. La halle était surveillée par un juge de place d'échauffement, qui observait très attentivement le respect du maximum de huit paires à la fois. Il était également chargé de contrôler le comportement des cavaliers sur la place d'échauffement. Le problème des guêtres a également disparu. Après diverses discussions, toutes les personnes concernées semblent avoir compris ce qui était généralement toléré et ce qui ne l'était pas. Il apparaît clairement que le sport équestre doit collaborer avec la protection des animaux. Le manège n'était pas surveillé. Les cavalières et cavaliers qui préparaient leurs chevaux à l'épreuve de saut ont eu un comportement tout à fait correct.

### Tête des chevaux

L'impression suscitée par les photos prises à Roggwil, où il semblait que la tête des chevaux avait été rasée, n'a pas pu être confirmée à Humlikon. Les 38 animaux au départ de l'épreuve présentaient des poils tactiles autour de la bouche et sur les yeux.

### Harnachement

Lorsqu'on observe la tête d'un cheval, le harnachement ne passe pas inaperçu. Et comme depuis cette année, la règle valable dans toutes les disciplines est de laisser un espace de 1,5 cm entre les courroies en cuir et le chanfrein, un contrôle visuel a été effectué. La FSSE prescrit que le président du jury ou le surveillant doit effectuer des contrôles sporadiques pour s'assurer du respect de cette prescription. Mais que ce soit à l'échauffement ou au moment de quitter le parcours, aucun contrôle de ce genre n'a eu lieu. La directive correspondante précise pourtant que les membres du jury ou d'autres officiels peuvent être chargés de ce contrôle. Si, comme le souligne la FSSE, l'année 2020 doit permettre de sensibiliser les personnes intéressées à la largeur de la muserolle, cette bonne résolution devrait aussi être concrétisée.

Il aura en tout cas été utile de s'intéresser de près au harnachement, comme le montre le cas d'une cavalière. L'examen du respect de la distance de 1,5 m aurait déjà été utile pour ce cheval. Au premier coup d'œil, la muserolle était placée trop bas sur le chanfrein. Lorsque contre toute attente, la muserolle est attachée à une gourmette, ce type de harnachement devrait sans faute faire

l'objet d'un contrôle officiel. Dans ce cas, la gourmette exerce une pression constante, comme en témoigne le fait que le cheval laisse pendre sa langue hors de sa bouche. Avec les embouchures en revanche, la pression reportée sur le menton par la gourmette ne s'exerce que de manière sporadique, lorsqu'un geste de la main plus ferme semble approprié.

### Conclusion

Pendant toute la durée de la visite, il n'a pas été constaté de violations flagrantes des prescriptions ou de comportement inapproprié des cavaliers. Les conditions auxquelles étaient soumis les chevaux entre les épreuves étaient également bonnes. Si la FSSE affirme elle-même que les museroles sont souvent trop serrées «par ignorance et non pas par mauvaise intention», il serait indiqué, en cette première année de «processus d'apprentissage», de donner plus de poids à ce point, particulièrement lors d'un championnat. Reste à savoir si la gourmette a réellement été fixée à la muserolle par «ignorance». On est en droit d'en douter. Il faut plutôt s'attendre à ce que la cavalière ait fait de «bonnes expériences» avec ce système. La langue pendante peut être le résultat de harnachement trop serré.



*L'écart de 1,5 cm est-il respecté sur ce cheval? On est en droit d'être méfiant quand une gourmette attachée à la muserolle doit permettre d'exercer une plus grande pression.*



*Quand le cheval laisse pendre sa langue, la cause doit être recherchée.*

## CA NPZ Berne

### SM attelage poneys/chevaux

Rapport après la visite au NPZ de Berne  
le samedi 5 septembre 2020

**Manifestation:** Championnats Suisses  
d'attelage poneys et chevaux,  
attelages à 1, 2 et 4 chevaux

**Lieu:** NPZ Berne

**Date:** 5 septembre 2020

**Présence:** 11 h – 15 h



### Raison de la visite

En matière de sport équestre, l'attelage doit être considéré comme une discipline marginale. Pour la Protection Suisse des Animaux PSA, assister à une manifestation d'attelage était pourtant pertinent, notamment pour des raisons historiques: vers la fin du 19e siècle, les défenseurs des animaux sont montés au créneau avant tout en raison des mauvais traitements infligés aux chevaux d'attelage. Ces derniers ayant encore toute la sympathie de la population, le sport d'attelage moderne n'est pas considéré de manière aussi critique que d'autres disciplines. La visite lors des championnats suisses 2020 était limitée à la deuxième épreuve partielle, qui consistait en une course de terrain avec obstacles fixes.

### Généralités

Les participantes et les participants du NPZ de Berne ont trouvé sur place un tournoi parfaitement préparé. Le paddock de 10 hectares proposait tout le nécessaire pour un championnat réussi: un carré de dressage, une aire de verdure accueillant le parcours de 7940 m et ses 7 obstacles, et suffisamment de place pour les parcours d'obstacles consécutifs. Grâce à l'infrastructure de qualité du Centre équestre national de Berne, les concurrents ont également bénéficié de conditions idéales pour apporter, sur place, les soins nécessaires à leurs chevaux et poneys. Il ne s'agit pas d'un détail puisqu'un grand nombre de chevaux ont terminé l'épreuve baignés de sueur.

### Terrain accueillant l'épreuve

Lorsque les championnats suisses pour chevaux et poneys de toutes catégories se déroulent au même endroit et au même moment, les championnats se transforment en véritable festival pour les participants. Cependant, en raison du modèle choisi pour les épreuves, cet aspect a aussi créé des problèmes. Alors qu'il est possible de tenir compte de la taille des chevaux et des poneys, ou de l'attelage (attelages de 1, 2 ou 4 chevaux) lors des épreuves de dressage ou du parcours d'obstacles, les prescriptions sur le terrain sont les mêmes pour tous. La question qui se pose forcément est de savoir s'il est toujours possible de parler de tâches adéquates lorsque quatre chevaux doivent franchir un obstacle qui présente les mêmes dimensions que celui proposé à un poney. Ce qui peut être approprié pour une catégorie peut s'avérer problématique pour une autre, comme on a pu l'observer sur le parcours de 7940 m parsemé de sept obstacles. Seule la vitesse a été prise en considération: un trot de 14 km/h était prescrit pour les chevaux, contre 13 km/h pour les poneys. La piste en terre battue qui se trouve sur le site et autour de celui-ci offrait de bonnes conditions aux animaux. Néanmoins, le sol plutôt profond exigeait aussi beaucoup de force de traction, les montées étant récurrentes, poussant de nombreux attelages à un (cheval et poney) au bout de leurs limites. Le constat d'une concurrente («il n'en peut plus») à la sortie du 4e obstacle n'a donc pas été une surprise. De l'extérieur aussi, on pouvait voir que le cheval était vraiment allé au bout de ses limites. La candidate a tout de même poursuivi. Une décision incompréhensible puisqu'elle venait de constater qu'il n'en pouvait plus. Les officiels présents sur place n'ont pas non plus jugé nécessaire d'intervenir.

## Harnachement

Le harnachement est étonnamment très peu abordé dans le règlement d'attelage en vigueur de la FSSE. Comme dans les autres disciplines, l'écart de 1,5 cm entre le chanfrein et la muserolle s'applique depuis cette année. Il n'a pas été possible de s'assurer que ce point avait fait l'objet de contrôles aux championnats suisses à Berne, bien qu'une telle mesure aurait été nécessaire dans le cas de quelques attelages. C'est regrettable, surtout la première année d'application de cette nouvelle règle. La fédération a en effet décrit cette nouvelle prescription comme phase de sensibilisation des concurrentes et des concurrents. Des contrôles sporadiques auraient donc été pertinents.

Ce point n'est toutefois pas le seul à mériter une plus grande attention. Les types d'embouchures utilisées devraient aussi faire l'objet d'une nouvelle réglementation. Il est étonnant en tout cas qu'on ne trouve rien à ce sujet dans le règlement. Alors que les chevaux et les poneys sont pour l'essentiel présentés dans le calme pendant le programme de dressage, les interventions manuelles incontrôlées ne sont pas rares lors des parcours d'obstacles. Les embouchures utilisées ont un effet massif sur la bouche des animaux attelés. Au SM de Berne, seul un attelage solo portait un mors sur la ligne de départ. Il est sorti vainqueur de l'épreuve sur le terrain. L'établissement d'une liste des mors autorisés pour le sport d'attelage est nécessaire, car dans cette discipline non plus, l'imagination ne connaît pas de limite. Un contrôle de l'effet des filets à charnière de type Liverpool s'impose: la «charnière» intégrée à l'arbre du filet limite la traction au niveau de la nuque, réduisant le déplacement vers l'avant de la courroie de joue avec les œillères, alors que le levier double renforce la pression sur la gourmette et l'embouchure. C'est particulièrement efficace quand la barre est encore relativement libre et qu'elle appuie ainsi plus fortement sur une zone sensible. Dans son livre publié en 1966 («Die Kunst des Fahrens»), Max Pape mettait déjà en garde contre les effets d'un harnachement trop serré: «On peut voir des images de muserolles très serrées. Pour se faire une idée de la situation, on peut procéder à un essai en plaçant l'embouchure sur son tibia, où seule la peau la sépare de l'os. Ou on s'imagine devoir supporter cette pression pendant une demi-heure.» Le professeur Holger Preuschoft de l'Université de la Ruhr à Bochum commentait pour sa part les mesures effectuées de la force de traction de la façon suivante: «Avec de telles forces en présence, on se demande si le reproche de maltraitance des animaux n'est pas justifié.» (PferdeSpiegel 9/1993). Les mesures effectuées par le professeur Preuschoft ont montré qu'un cheval au trot ressent des forces de 24 à 128 kg à chaque pas. Avec de telles valeurs, on ose à peine imaginer ce que la bouche des animaux subit lors des manœuvres brutales dans les obstacles. La FSSE a reconnu la problématique et créera un groupe de travail au début de l'année 2021 pour régler les harnachements.

## Conclusion

Du point de vue de la protection des animaux, l'épreuve B du parcours d'obstacles sur le terrain, doit absolument être passée sous revue. Les obstacles de construction massive pourraient, d'après le règlement, être complétés par des éléments mobiles, mais cela n'a pas lieu. Au détriment des chevaux et des poneys. Dans le feu de l'action et de la compétition, les concurrents sont toujours susceptibles de se tromper, de heurter des troncs d'arbres fermement ancrés dans le sol ou même de les arracher, jambes levées sur le fond de l'attelage, dirigeant leurs chevaux avec force, dans l'espoir de quitter l'obstacle le plus vite possible puisqu'il s'agit de gagner autant de secondes possible. Alors qu'aux débuts de ce sport, des attelages ou des harnais étaient cassés à chaque tournoi, le matériel reste entier de nos jours. Les forces qui entrent en jeu au moment de passer des obstacles fixes, même sans l'avoir voulu, sont désormais reportées violemment sur les animaux.

Il y a bientôt 50 ans, l'épreuve complète d'attelage avec dressage, terrain et saut faisait office de modèle. De nos jours, les concours complets se montrent sous un jour nettement plus respectueux des animaux. Dans le sport d'attelage en revanche, seule la technique du matériel et les harnais ont évolué. Si cette discipline veut survivre, elle doit s'adapter à l'idée moderne d'un sport équestre défendable, comme l'a fait le concours complet. Il s'agit en particulier de veiller à ce que le cheval ne soit pas le seul à souffrir au passage des obstacles, mais que le meneur soit sanctionné de suppléments de temps correspondants.



*Le mors à charnière Liverpool à double levier réduit la traction sur la nuque, mais accroît celle qui s'exerce sur la gourmette. Elle est même extrême quand le harnachement est serré en deuxième position. L'embouchure n'est plus le point de pivot.*





*Sous la pression du temps, les concurrents peuvent se surestimer: on ne voit pas la moindre harmonie entre le meneur et le cheval, ni de finesse dans la conduite. Seul le cheval souffre de la situation, la meneuse était installée confortablement et sûrement.*



*«Il n'en peut plus»: la meneuse a reconnu que son cheval était épuisé, mais elle n'a pas interrompu l'exercice.*



*Quand chaque seconde compte: la charge qui pèse sur le cheval augmente fortement.*



*L'attelage est devenu une discipline de combat, faisant la part belle aux cris et à la lutte pour des millièmes de secondes.*



*Les attelages de poneys comme de chevaux, qu'ils soient à 1, 2 ou 4 animaux, doivent franchir des obstacles de mêmes dimensions, ce qui conduit à des interventions brutales, même chez les poneys (voir aussi la bouche ouverte).*

# FSPC Oftringen

## Championnats Suisses

Rapport après la visite à Oftringen  
le dimanche 18 octobre 2020

**Manifestation:** Championnats Suisses  
d'obéissance, gymkhana  
et travail au sol  
Épreuve de paires à midi  
**Lieu:** manège d'Oftringen  
**Date:** 18 octobre 2020  
**Présence:** 9 h 45 – 15 h 30



## Observations

### Infrastructure

L'organisation des championnats suisses de travail au sol, gymkhana et obéissance demandait une certaine infrastructure, pour laquelle le manège d'Oftringen offrait les meilleures conditions. Deux halles étaient à disposition pour le concours et les poneys et petits chevaux pouvaient être préparés dans des conditions idéales sur les aires extérieures du site. L'animation était intense sur le terrain de terre battue, mais uniquement avant les épreuves d'obéissance, avec jusqu'à 11 paires en train de se préparer en même temps. Cette situation n'a toutefois pas causé de problèmes, les animaux paraissant à l'aise au sein de groupes importants.

### Programme varié et grand mélange de races

Les championnats suisses dans les disciplines travail au sol, gymkhana et obéissance sont l'occasion de constater à quel point la Fédération suisse des poneys et petits chevaux (FSPC) regroupe un vaste éventail de races. Bien qu'impressionnante, cette diversité n'a pas occulté le fait que les petits équidés étaient en pleine santé. Il suffisait, pour s'en convaincre, de consulter la liste sur laquelle figurait leur âge. Les juges ont ainsi eu à évaluer de jeunes animaux de quatre ans, mais également un sénior de 30 ans. Les concurrents se sont préparés intensément à l'épreuve d'obéissance, en partie sous la conduite de leur monitrice d'équitation. Avant le travail au sol, il aurait été préférable que certaines paires fassent quelques exercices destinés à favoriser la concentration. Mais même si toutes les tâches du parcours n'ont pas été effectuées comme on aurait pu s'y attendre, les poneys ont tout de même été étreints et récompensés à l'issue de l'épreuve. Le travail au sol, comme le «Mittagsplausch» où les paires doivent effectuer un parcours parsemé de diverses tâches (p. ex. tirer une luge, se passer un ballon ou des paquets) est excellent pour favoriser les contacts et la confiance entre l'animal et le cavalier.

Dans tous les concours, les poneys et les petits chevaux ont été traités correctement, dans le respect de l'espèce. Les tâches proposées étaient réalisables, même pour les poneys âgés, dont les poils blancs sur les yeux trahissaient le nombre des années. Même lorsqu'ils étaient invités à effectuer une deuxième fois le même exercice, ils n'étaient pas dépassés par les événements. Il faudra s'intéresser prochainement au rapport entre poids du poney/petit cheval et poids des cavaliers. Dans l'épreuve d'obéissance de niveau 2, il serait judicieux de définir ce rapport pour les participants âgés de 17 ans révolus. Dans certains cas, les adultes auraient pu porter une plus grande attention au comportement des cavaliers après l'épreuve d'obéissance. Ils sont en effet restés sur leurs poneys, discutant entre eux ou utilisant leur smartphone, comme si les animaux étaient de simples chaises.

## Conclusion

L'amour porté aux petits équidés s'est largement manifesté lors des championnats suisses de la FSPC. Les efforts consacrés à leur mise en condition ont porté leurs fruits puisqu'ils ont fait preuve d'une décontraction impressionnante au moment de relever les défis qui leur était proposés.



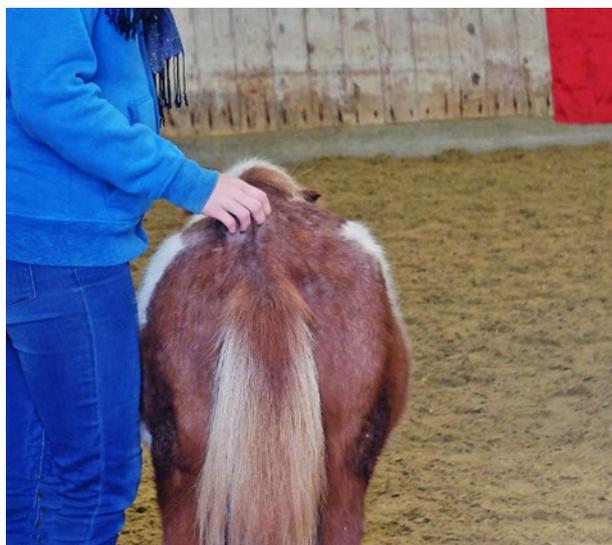
*Bien joué petit! Une jeune cavalière récompense son Shetland pour son calme malgré la présence d'une couverture en matière synthétique dont la manipulation faisait du bruit.*



*L'épreuve pour les paires est une bonne chose pour le poney, animal vivant en groupe, puisque de nombreux exercices doivent être effectués en tandem.*



*L'épreuve d'obéissance évalue l'adéquation du poney comme animal à monter.*



*Bien-être pour les poneys entre les épreuves: de quoi reprendre des forces (en haut) ou un moment de bonheur grâce au grattage de la croupe. (à gauche)*



*Il faut rester en selle pour la photo de la victoire (à gauche), mais pas pour discuter (à droite). Ici, les poneys souhaiteraient la version adaptée de la citation de Wilhelm Busch: les cavaliers sont mes amis, surtout quand ils mettent le pied à terre. Busch allait même encore plus loin: ... quand ils sont couchés à terre!*



*Le rapport entre taille et poids des cavaliers et des poneys est un sujet à examiner de plus près.*

## Conclusion

En raison du confinement, les tournois n'ont commencé qu'à partir de l'été 2020. Pour cette raison, la PSA n'a pu faire qu'un nombre limité de visites, cinq en tout. Le rapport global repose donc sur des «contrôles sporadiques» et ses conclusions ne donnent qu'une impression sommaire de la situation actuelle. De manière générale, la PSA estime toutefois que le comportement sur les places d'échauffement s'est amélioré au profit des animaux pendant les tournois de dressage et de saut. Ce progrès est certainement dû aussi aux critiques des années précédentes. Il n'a pas été observé de Rollkur et la PSA n'a pas assisté à l'utilisation violente d'auxiliaires. Les visites de tournois au cours desquels les prix «Happy Horse» sont décernés ont également fait bonne impression dans l'ensemble (rapport à part).

Il y a néanmoins des points à critiquer: l'absence de contrôle avéré du harnachement de la muserolle avec l'instrument de mesure est décevante, alors qu'une telle mesure aurait été indiquée dans plusieurs cas. La PSA ne comprend pas non plus pourquoi les numéros à fixer sur la tête des chevaux ne sont prescrits que pour le dressage. La participation transparente des cavalières et des cavaliers a pourtant un effet positif sur leur comportement lors des tournois. La présence des juges/membres du jury dans toutes les disciplines du sport équestre devrait par ailleurs être obligatoire. Dans le domaine du dressage, c'est déjà le cas et pourtant, la personne responsable n'était pas toujours sur les lieux. Au Chalet-à-Gobet comme à Oftringen, le poids corporel des cavaliers par rapport à la taille du poney ou du petit cheval a par ailleurs été jugé excessif. Ce thème doit être examiné à l'avenir.

Une épreuve complète d'attelage avec obstacles fixes sur le terrain a été évaluée pour la première fois en 2020. Du point de vue de la protection des animaux, ce sport doit être examiné sans attendre. Tant l'épreuve B (terrain avec obstacles) que le harnachement des animaux nécessitent une évaluation plus précise. Les obstacles de construction massive pourraient être dotés d'éléments mobiles, selon le règlement, mais cette possibilité n'est pas exploitée. Au détriment des chevaux et des poneys. Dans le feu de l'action et de la compétition, les concurrents sont toujours susceptibles de se tromper entre les obstacles, de heurter des troncs d'arbres fermement ancrés dans le sol ou même de les arracher, jambes levées sur le fond de l'attelage, dirigeant leurs chevaux avec force, dans l'espoir de quitter l'obstacle le plus vite possible puisqu'il s'agit de gagner autant de secondes possible. Alors qu'aux débuts de ce sport, des attelages ou des harnais étaient cassés à chaque tournoi, le matériel reste entier de nos jours. Les forces qui entrent en jeu au moment de passer des obstacles fixes, même involontairement, sont désormais reportées violemment sur les animaux.

### **Exigences de la PSA**

- Lors des manifestations de sport équestre, il est indispensable de veiller à ce qu'une personne responsable surveille en permanence la place d'échauffement. La PSA est d'avis que la FSSE devrait apporter son soutien financier à ces ressources supplémentaires en personnel, afin de décharger les organisateurs.
- L'appareil de mesure pour le contrôle de la musérolle doit être utilisé dans la pratique.
- Une stratégie sur le thème du poids des cavaliers est nécessaire. Lorsque les cavaliers sont trop lourds pour leurs animaux, la santé de ces derniers peut en pâtir.
- La présence de numéros sur la tête des animaux devrait être obligatoire, afin que les cavaliers puissent être identifiés avec certitude.
- Les compétitions d'attelage avec des obstacles fixes doivent être adaptées pour répondre aux exigences en matière de protection des animaux. En effet, le bien-être des chevaux ne peut pas être garanti, qu'il soit physique ou psychique, en particulier lorsqu'il s'agit d'animaux de stature importante, puisqu'ils doivent passer les mêmes obstacles que des poneys. L'effort est trop important et les comportements à leur égard bien trop grossiers.
- Les offres de formation continue des officiels doivent continuer à être développées, comme la pratique de l'intervention sur la place d'entraînement afin qu'elle devienne une routine. Par exemple sous forme d'ateliers. Une intervention est également souhaitable quand les cavalières et les cavaliers prolongent inutilement l'échauffement ou restent longtemps en selle après l'épreuve. Un tel comportement a été observé à plusieurs reprises.
- La PSA a constaté une amélioration générale du comportement lors des tournois de sport équestre auxquels elle a assisté (attention, il s'agit de visites sporadiques) et s'en réjouit. Il est néanmoins important que la FSSE et les organisateurs de tournois maintiennent ce niveau et, mieux encore, continuent à l'améliorer.
- Outre l'attention portée aux animaux lors des tournois, un accent particulier doit être placé sur les conditions d'élevage. Les chevaux de sport ont également besoin de sorties quotidiennes, si possible au pré et en groupe, sans oublier les contacts sociaux réguliers. De nombreux chevaux en sont malheureusement privés, par crainte des blessures.

## Annexe

### Action de la PSA «Bonne équitation»

#### Introduction

Nous aimerions voir le cheval et le cavalier en symbiose, à des années lumières de la souffrance et des méthodes d'équitation qui ne respectent pas les chevaux. Malheureusement, la situation n'est pas encore idéale. Les recherches actuelles de la Protection Suisse des Animaux PSA et une étude de l'Université de Zürich<sup>3</sup> montrent que de nombreuses infractions restent sans conséquences. L'intervention en cas d'infraction relève toutefois d'une obligation légale et non d'une mesure imposée par la Protection Suisse des Animaux PSA.

Il convient d'autre part aussi de récompenser les comportements prenant en compte le bien-être des animaux, raison pour laquelle la PSA a lancé la distinction «Happy Horse» en 2019. En effet, de nombreux sportifs s'efforcent honnêtement de traiter leur cheval avec respect en permanence, même dans les situations de tournoi. La Protection Suisse des Animaux PSA souhaite reconnaître publiquement un tel comportement, distinguer les bons exemples et inciter d'autres cavaliers à faire preuve d'un traitement équitable de leur partenaire équin lorsqu'ils pratiquent leur sport. Depuis, la PSA récompense donc les échauffements exemplaires sur les places d'entraînement des tournois, en décernant un prix «Cheval heureux».

Pour cette action, elle a été soutenue, tant sur le plan conceptuel que pratique, par la Fédération Suisse de Sport Équestre FSSE, le Centre équestre national NPZ de Berne, l'Association Cheval et de la Zentralschweizerischen Kavallerie- und Pferdesportverband ZKV. L'entreprise Hauptner a soutenue également cette initiative en offrant 10 bons d'achat de 50 francs chacun en guise de prix.

#### Méthode suivie

##### Inscription

Les organisateurs du tournoi ont été informés de l'action et l'ont soutenue. Ils ont permis à la PSA de remettre les prix pendant la cérémonie officielle.

##### Choix des manifestations

De manière générale, l'action devait se dérouler sur tout le territoire national. La PSA a cherché des organisateurs de tournoi soutenant l'action et lui offrant une plateforme.

##### Évaluation

Pour obtenir un résultat de qualité, une équipe chargée de l'évaluation et composée de deux à trois personnes a été formée. Ses membres ont été choisis parmi des formateurs expérimentés et/ou des juges. Il revenait à la PSA de nommer les juges. Avant la cérémonie de remise des prix ou pendant la phase d'échauffement déjà, un échange avec le(s) délégué(s) technique(s) a pu avoir lieu.

##### Juges de service

Pour évaluer le travail de préparation sur la place d'échauffement, il était essentiel de trouver des spécialistes expérimentés en matière de formation des chevaux tels que

- Hans Bienz, l'ancien directeur du Centre équestre national de Berne et longtemps juge
- Antoinette Lier, juge de longue date/formatrice et surveillante pour le dressage
- Marlies Kohler-Frey, ancienne cheffe du dressage de la ZKV, juge et déléguée technique pour le dressage
- Mirjam Krasensky Frei, professeure d'équitation et formatrice, ancienne experte OdA Métiers liés au cheval

3 2019, Département AgroVet-Strickhof, M. Hässig et R. Kranz: Ethik im Schweizer Pferdesport: Wird der Tierschutz auf Schweizer Turnierplätzen ausreichend umgesetzt?

**Évaluation**

Dans les épreuves sélectionnées, en divers endroits, tous les participants ont été observés et évalués sur la place d'échauffement. Au maximum, sept cavaliers ont été récompensés par épreuve.

L'évaluation de l'échauffement repose sur l'idée d'encourager les comportements respectueux à l'égard du cheval en soulignant les bons exemples. Il n'a pas été attribué de notes. Si l'échauffement correspond aux points figurant dans les catalogues de critères ci-dessous (selon le catalogue de critères de la FSSE<sup>4</sup>), un prix «Happy Horse» est décerné.

**Points de notation**



**«Bien préparé pour mieux monter»**

**1. Idée de base**

L'évaluation de la préparation à une épreuve repose sur l'idée qu'il faut encourager l'équitation pratiquée dans le respect du cheval en soulignant les bons exemples. La phase de détente, la préparation spécifique à l'épreuve ainsi que le comportement du cheval provoqué par l'emploi des aides (bon contact, rythme et cadence, impulsion) sont pris en compte dans l'évaluation. Si la préparation correspond aux points mentionnés dans le catalogue de critères, un prix «Happy Horse» est décerné.

**2. Points d'évaluation**

**2.1 Phase de détente**



\_\_\_\_\_ -----

**2.2. Phase de travail (préparation à l'épreuve)**

\_\_\_\_\_ -----

**2.3. Emploi des aides**

\_\_\_\_\_ -----

**2.4. Position du cavalier ou de la cavalière**

\_\_\_\_\_ -----

**2.5. Souplesse et décontraction / bien-être du cheval**

\_\_\_\_\_ -----

**2.6. Perméabilité du cheval**

\_\_\_\_\_ -----

**Remarques**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Total «Happy Horse»** -----

= min. 42 points

Épreuve:

Cavalier/cavalière: \_\_\_\_\_ Cheval: \_\_\_\_\_

-----  
Échelle de points: 1–10 (10 = excellent, 9 = très bon, 8 = bon, 7 = assez bon, 6 = acceptable, 5 = passable, 4 = insuffisant, 3 = assez mauvais, 2 = mauvais, 1 = très mauvais)

### Cérémonie de remise des prix

Lors de la cérémonie de remise des prix, la Protection Suisse des Animaux PSA a toujours présenté son action. Elle a ensuite donné la parole aux juges chargés de l'évaluation. Ceux-ci ont expliqué au public les critères employés et le fait que seul un nombre limité de personnes pouvait être récompensé. Ainsi, de manière générale, l'absence de prix ne signifie pas que le cavalier ne s'est pas bien comporté. Les prix ont ensuite été remis aux gagnants.

### Résultats: rapports sommaires des remises du prix «Happy Horse»

#### Épreuve de dressage du 2 août 2020

Après l'écho favorable suscité par le coup d'essai du «Happy Horse» décerné pour la première fois lors du week-end de la ZKV à l'automne 2019, sa présentation à l'occasion d'une épreuve de dressage officielle s'est déroulée de manière pleinement satisfaisante. Le Centre équestre national de Berne a livré une autre occasion d'évaluer le travail sur la place d'échauffement. Lors des épreuves de dressage du 2 août, une épreuve GA 03 a été choisie et les paires observées par Antoinette Lier, Mirjam Krasensky Frei et Hans Bienz. Ils ont décerné sept «Happy Horse Awards». Regula Stern (Kallnach) avec GB Donna Milena CH, Jasmine Roubaty (Guin) avec Farah Diba et Rebecca Moser (Fräschels) avec HRH Tea Calida CH ont obtenu le nombre de points maximum. Avec seulement un point de moins, Fabienne Ryf (Schenkon) avec Intocavel d'Ornelas, Julia Habegger (Einigen) avec Shine SPM, Sonja Katja Iseli (Zauggenried) avec Cover et Silvia Schmid Jaun (Dieterswil) avec Damian K ont également été récompensées pour leur comportement respectueux. Toutes ont reçu un bon d'achat de 50 franc de Hauptner en guise de reconnaissance ainsi qu'une réédition de l'ouvrage «Schweizer Reitvorschrift» publié en 1939. Dans son bref discours, Hans Bienz a loué non seulement les cavaliers récompensés, mais aussi les comportements observés en général sur le terrain. L'évaluation a porté notamment sur la bouche, les yeux ou les oreilles, mais également la marche et l'impression générale donnée par les chevaux. Côté cavalier, la main et les cuisses, le déroulement, les pauses, les encouragements ou le comportement émotionnel ont été passés sous revue.



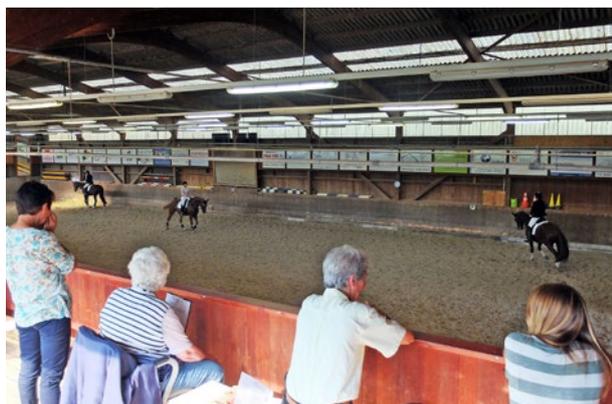
*Les juges «Happy Horse» Hans Bienz, Antoinette Lier et Mirjam Krasensky Frei (de g. à d.) ont pu se réjouir à nouveau du comportement exemplaire des concurrents envers leurs chevaux à l'occasion d'une épreuve GA 03 lors des journées du dressage, cet été au NPZ de Berne.*

#### CD Eiken, 18 septembre 2020

Les sept gagnants d'un «Happy Horse Award» étaient très rapprochés, comme au palmarès final de l'épreuve M22 du CD d'Eiken à la mi-septembre. Avec seulement un point d'avance, Anina Müller avec Jazzo Hojris est sortie gagnante des évaluations effectuées par Marlies Kohler-Frey, Antoinette Lier et Mirjam Krasensky Frei, réalisant un total de 51 points. Les 9 points menant à la victoire ont été décrochés grâce au critère déterminant «phase de détente». Le trio de juges a qualifié l'échauffement de «beau travail empreint de sensibilité». La préparation harmonieuse du cheval à l'épreuve peut aussi contribuer à un bon résultat face aux juges, comme l'a prouvé le classement à Eiken: près de la moitié des cavaliers classés avaient reçu un bon d'achat de Haupt-

ner de Sandra Schaefer, la représentante de la PSA, avant la cérémonie officielle de remise des prix. Ont reçu un «Happy Horse Award» Lena Kirsch (Therwil) avec Double Click, Cornelia Doffey (Embrach) avec D'Extra KWG CH, Sina Saxer (Oberwil) avec Don Jonsen, Daria Meier (Wilchingen) avec Vita IV, Catherin Jacot (Brunegg) avec Dizina von Buchmatt CH et Mirjam Blunck (Rheinfelden) avec Equidiamonds Falkao. Sandra Schaefer a conclu l'annonce du palmarès en adressant ces mots aux gagnantes: «Vous êtes de bons exemples, continuez ainsi!» Antoinette Lier n'a pas dit le contraire, soulignant qu'elle n'avait observé aucun comportement négatif sur place. Malgré cela, la juge responsable de la place d'entraînement a dû adresser un avertissement à une participante, pas pour un comportement grossier mais pour une préparation excessivement longue, sans pause. Bien traiter son animal, ce n'est pas seulement utiliser les auxiliaires correctement, mais aussi savoir lui accorder des moments de répit.

Les juges ont toujours considéré les chevaux et leurs cavaliers: leurs remarques sur les fiches d'évaluation le prouvent. On y trouve notamment des remarques telles que «travaille avec la tête», «belle préparation sur un cheval bien formé» ou «belle phase de décontraction en toute harmonie». La cavalière qui a reçu ce commentaire en a certainement aussi été heureuse: «Le cheval, qui n'est pas juste dans le bâtiment, a bien été motivé et préparé!».



*Évaluations par la PSA et trois juges choisis sur la place d'échauffement à Eiken.*

## **CC de Berne, 2 octobre 2020**

Une bonne préparation du cheval à la tâche qui l'attend est une promesse de succès pour qui souhaite décrocher un bon classement: lors de l'épreuve CC-B2 à Berne, Nadja Minder avec Carrera IX CH n'a pas seulement décroché un «Happy Horse-Award» pour la qualité de son travail, mais son excellent résultat en dressage et l'absence totale de fautes en saut et en cross lui ont permis de sortir gagnante du tournoi.

Les égards pour son cheval diminuent-ils les chances de se classer parmi les meilleurs? En aucun cas, comme le prouve le palmarès final du «Prix de la FSSE» au CC de Berne, qui s'est déroulé début octobre. L'action «Happy Horse Award» se déroulait pour la première fois au NPZ de Berne dans le cadre d'une épreuve CC. À la fin de celle-ci, l'une des cinq paires les mieux classées était celle de Nadja Minder avec Carrera IX CH, récompensée du prix spécial décerné par la Protection Suisse des Animaux PSA. Ronja Hengartner, quatrième avec D.M.A.I.C., a également reçu un prix des deux observateurs en marge de la place d'entraînement, Antoinette Lier et Hans Bienz, en récompense de son travail réfléchi. Les autres bons d'achat de 50 francs de l'entreprise Hauptner ont été attribués à Deborah Banz avec Corsina LZB CH, Olivia Müller avec Shalimar X – deuxième en dressage – et Anne-Sophie Gütermann avec Tinkas Rose.

Le fait que les chevaux de dressage s'échauffent au même endroit que ceux des concurrents d'un concours de saut semble avoir été un avantage pour certains, mais un désavantage pour d'autres. Antoinette Lier et Hans Bienz auraient aimé pouvoir mieux distinguer les deux catégories durant la phase de décontraction et de travail, du moins dans le cas de la plupart des paires. Le saut d'un obstacle en croix par une paire a été évalué positivement lors de la phase de décontraction. Même si ce type d'exercice n'est prévu qu'après le dressage, l'intégration décontractée et

ludique de quelques sauts d'exercice peut avoir un effet très positif pour un cheval de CC. Cependant, les objectifs poursuivis de manière ciblée avec des sauts élevés ou longs pour un parcours d'obstacles doivent également être pris en compte de façon spécifique lors de la préparation à un programme de dressage. En bordure de la place d'échauffement, il aurait été souhaitable de voir clairement comment, c'est-à-dire avec quels exercices, le cheval était préparé de manière réfléchie et correcte pour les démonstrations exigées dans le carré.



*L'une des gagnantes, Nadja Minder, avec son prix «Happy Horse».*



*Le Centre équestre national de Berne et la Fédération Suisse de Sport Équestre ont tous deux soutenu l'action de la PSA.*

## Conclusion

Du point de vue de la protection des animaux, les cavalières et les cavaliers exemplaires devraient servir de modèle aux autres, afin que le comportement à l'égard des chevaux soit encore plus attentif et respectueux. Le prix décerné par la PSA lui permet d'identifier ces modèles et de les récompenser publiquement d'un «Happy Horse Award».

En 2020, l'action a aussi été un plein succès. Les observations réjouissantes ont été nombreuses et, dans l'ensemble, aucune infraction grave au règlement ou à l'ordonnance sur la protection des animaux n'a été constatée. Le projet a par ailleurs amélioré le dialogue constructif entre la FSSE, les organisateurs de tournois et la PSA. Un magazine français réputé s'est même intéressé à cette action, ce qui constitue un franc succès. Car la protection des animaux ne s'arrête pas aux frontières du pays.

L'action «Bonne équitation» et le prix «Happy Horse» sont bien perçus des cavaliers et du public. En raison du confinement et des effets de la pandémie, le nombre de tournois visité a été moins important que prévu. La remise du «Happy Horse» doit se poursuivre en 2021 et les organisateurs de tournois intéressés sont invités se faire connaître auprès de la PSA.

